

**Procès-verbal
Conseil d'établissement no 5 (année 2023-2024)
de l'école St-Marc
au salon du personnel
Le 16 avril 2024**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Mme Véronique Bussières (présidente)
Pierre-Laurent Boudrias
Sophie Brosseau
Simon Fournier
Catherine Barahona-Dussault
Julie Lamoureux-Dicaire
Louis Beaudoin De La Sablonnière
Bernard Dostie
Claire Neyrolles

Membre(s) absent :

Pascal Lafrance
Jonathan Bécotte
Louis-Philippe Forget, membre substitut
Salomé Fontolliet

Visite/public :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h06. La présidente ouvre la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Véronique propose l'adoption de l'ordre du jour.
Louis seconde.

Résolution 2024-04-16-01

3. Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2024

Il est proposé de remplacer le mot « food-truck » par camion restaurant en page 3 du procès-verbal.

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité avec la correction proposée.

Véronique propose l'adoption du procès-verbal.

Julie seconde.

Résolution 2024-04-16-02

4. Suivis du procès-verbal du 12 mars 2024

Tous les points de suivi ont été inclus dans l'ordre du jour à l'exception du financement de la Faire suivre le sujet de la classe verte qui sera faite au prochain CÉ.

5. Mot du public

Aucun.

6. Mot de la présidente

Bon(s) coup(s):

- Le cocktail pour les bénévoles est souligné et a été très apprécié par les bénévoles de l'école.

Pour approbation ou adoption :

- Critères de sélection de la direction d'école

Comme le CÉ doit consulter le contexte et les enjeux de l'établissement tels qu'ils sont présentés dans le projet éducatif de l'établissement avant de remplir les critères de sélection et qu'ils ne l'ont pas encore fait, Véronique propose de reporter ce point au prochain CÉ

- Montant maximal pour frais scolaires demandés aux parents

La présidente présente l'historique de la progression de l'augmentation des frais maximaux demandés aux parents. Les frais ont été augmentés l'an dernier après 8 ans de stagnation. On rappelle aussi que le gouvernement du Québec a légiféré il y a quelques années au sujet des frais qui peuvent être demandés aux parents. Après discussion, il est convenu de garder le plafond au même niveau que l'an dernier puisqu'il répond aux besoins de l'équipe école et convient aux parents.

Véronique propose de garder les mêmes montants maximaux, soit de 75\$ pour le titulaire principal et 25\$ pour le manuel d'anglais.

Louis seconde.

Résolution 2024-04-16-03

7. Mot de la direction

Pour information :

- Anglais intensif : propositions

La présidente et le directeur explique qu'on a rencontré quelques enjeux dans le processus de sélection pour l'anglais intensif cette année ce qui a mené à trois cas problématiques. Dans une perspective d'éviter les enjeux et malentendus l'an prochain, on discute de différentes propositions pour clarifier les critères de sélection et améliorer les différentes étapes du processus. La décision sur les améliorations à apporter sera prise en début d'année prochaine.

Pour approbation ou adoption :

- Demande de financement pour projet de construction de voiliers

Bernard présente au CÉ le projet de construction de voiliers qu'il fait avec ses élèves du 3e cycle. La grande partie du matériel requis est couvert par son budget classe, mais il a un manque à gagner de 238,90\$

Véronique propose d'octroyer un budget de Bernard demande 238,90\$ à Bernard pour le projet de construction de voiliers.

Approuvé à l'unanimité

Résolution 2024-04-16-04

- Modalités d'application de la Directive sur l'interdiction des cellulaires

Dino présente au CÉ la directive sur l'utilisation des cellulaires à St-Marc. Celle-ci stipule que, sauf exception, l'utilisation de tout appareil électronique est interdite à l'intérieur de l'école et dans la cour d'école durant les heures d'école. Cette directive sera présentée à la prochaine rencontre de l'équipe école.

Simon propose l'approbation de la directive
Louis seconde

Résolution 2024-04-16-05

8. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s

Les enseignants n'ont rien à présenter de particulier.

9. Mot de l'OPP

Demandes pour approbation :

- Fête de fin d'année le 7 juin.
L'OPP propose de faire venir la compagnie Festimousse.
Cette activité de "canons à mousse" se tient dans la cour d'école. On demande si cet événement est écoresponsable. Selon le site web de la compagnie qui offre cette activité, la mousse est sans danger pour la peau, les vêtements et les végétaux.

Frais de l'activité: 1408\$ dont 996\$ sont financés par les campagnes menées par l'OPP cette année. Le manque à combler est de 412\$

Claire propose d'approuver le financement de cette activité à hauteur de 412\$

Louis seconde

Résolution 2024-04-16-06

- Fête des finissants 2023-2024
La formule proposée par l'OPP pour la fête des finissants qui aura lieu le jeudi 13 juin est la suivante : Dj, nourriture, photo boot

Une demande a été déposée auprès de Desjardins pour du financement. On attend la réponse. Pour le moment, l'OPP demande un financement d'un maximum de 2000\$ pour l'organisation de cet événement, montant qui pourrait être revu à la baisse si on reçoit l'aide de Desjardins.
On demande que l'OPP s'assure qu'il y ait des options de nourriture pour les enfants qui souffrent d'allergies et intolérances alimentaires.

Simon propose d'approuver une demande d'un maximum de 2000\$ pour l'organisation de la fête des finissants.

Véronique seconde

Résolution 2024-04-16-07

- Soirée cinéma à l'automne prochain

L'OPP demande une avance de fonds de 1000\$ pour organiser une soirée cinéma à l'automne prochain. Cet évènement serait lié à une levée de fond. Le CÉ demande à quelle date sera tenu l'évènement et s'il est possible de remettre l'approbation au premier CÉ de septembre. La représentante de l'OPP reviendra au CÉ avec une date proposée pour l'évènement.

- Distributrice de serviettes hygiéniques

L'an dernier, l'OPP avait fait la demande au CÉ pour l'installation d'une distributrice de serviettes hygiéniques dans les toilettes des filles. On nous avait informés que la distributrice avait été reçue, mais elle n'a pas été installée. L'OPP demande des nouvelles sur le sujet. La direction va faire un suivi.

- Articles promotionnels

Pour faire suite à la présentation qui a eu lieu lors du dernier CÉ, la représentante de l'OPP présente les designs pour la marchandise à l'effigie de l'école St-Marc. Le CÉ trouve la marchandise très belle et attrayante pour les jeunes et les moins jeunes. La représentante de l'OPP fait remarquer que le logo de l'école est bien en orange, selon l'identité visuelle de St-Marc.

10. Mot du représentant au Comité de parents - région Centre

Des courriels avec des informations sur trois sujets à transmettre:

- Une consultation à envoyer aux parents et au personnel de l'école a été transmise à la direction et au CÉ.
- Formation le 20 avril pour les parents avec des enfants qui ont des troubles d'apprentissage.
- 10 mai une formation sur le gaming pour les parents sera offerte : Mieux comprendre l'univers du « gaming » et ses enjeux.

11. Varia

12. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis

Critère de sélection de la direction d'école.

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Suivi sur le distributeur de serviettes hygiéniques pour les toilettes	Direction		
Financement pour la classe verte	Direction	Avant le prochain CÉ	

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h03.



Secrétaire et présidente (Veronique Bussières)



Directeur par intérim